

AFFRANCHIR
AU TARIF
EN VIGUEUR

PARTAGE

40, rue Vivenel - BP 70311
60203 Compiègne Cedex
FRANCE



 **Partage**
avec les enfants du monde

Siège National
40, rue Vivenel - BP 70311
60203 Compiègne Cedex - France
Tél : 03 44 20 92 92
info@partage.org
www.partage.org



Impression : Alliance Partenaires Graphiques Reims

Ne pas jeter sur la voie publique.

PARTAGE

Association française de solidarité
internationale pour l'enfance démunie



 **Partage**
avec les enfants du monde



PARTAGE À L'ORIGINE

Créée en 1973, PARTAGE est une association française de solidarité internationale d'aide à l'enfance démunie. Reconnue d'utilité publique, indépendante de toute appartenance politique ou religieuse, PARTAGE vient en aide aux enfants du monde les plus démunis.

NOTRE MISSION

PARTAGE soutient des actions qui permettent de lever les freins au développement global de l'enfant, afin qu'il soit éduqué, soigné, protégé et accompagne le développement de sa communauté. PARTAGE travaille dans 4 domaines d'action : **éducation, santé et nutrition, protection contre les abus et développement communautaire.**

NOTRE ACTION

PARTAGE a choisi de travailler **en partenariat avec des acteurs locaux, experts de l'aide à l'enfance.** Leurs connaissances garantissent que les actions menées répondent aux réalités du terrain et aident efficacement les enfants et leur communauté, dans le respect de leurs droits fondamentaux. Ces partenariats s'inscrivent dans une logique de renforcement des capacités des sociétés civiles et de pérennité des actions mises en œuvre.

NOS VALEURS

Chaque action de terrain entreprise est fondée sur l'écoute des besoins des enfants et de leur communauté. **Pour PARTAGE, le respect de la culture et de l'environnement des enfants est une valeur fondamentale.**

NOTRE MODE DE FONCTIONNEMENT

Les ressources de PARTAGE proviennent à près de 98 % de personnes privées (particuliers ou entreprises) via le parrainage d'enfants, le parrainage d'action, les dons et les legs. PARTAGE a recours, sur des projets spécifiques, à des subventions publiques et du mécénat.

TRANSPARENCE FINANCIÈRE

Les comptes annuels de l'association sont établis avec rigueur et transparence par le Pôle Administratif et Financier de PARTAGE. Ils sont contrôlés par un expert-comptable indépendant chaque année. Conformément à nos statuts, un Commissaire aux comptes, désigné par l'Assemblée générale des adhérents, procède à un audit des comptes annuels de l'association.

DON EN CONFIANCE

PARTAGE est agréée par le Comité de la Charte don en confiance, organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public.

UN RÉSEAU INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ

Notre association favorise une dynamique commune entre tous les membres de son réseau international de solidarité : les parrains, les donateurs, les bénévoles, les entreprises partenaires, les associations locales, et bien sûr, les enfants et leur communauté.

NOS ZONES D'INTERVENTION

AFRIQUE : RACINES au Bénin ; DISPENSAIRE TROTTOIR au Burkina Faso ; KEOOGO au Burkina Faso ; TIN TUA au Burkina Faso ; BEL AVENIR à Madagascar ; VAHATRA à Madagascar ; MAEECHA en Union des Comores

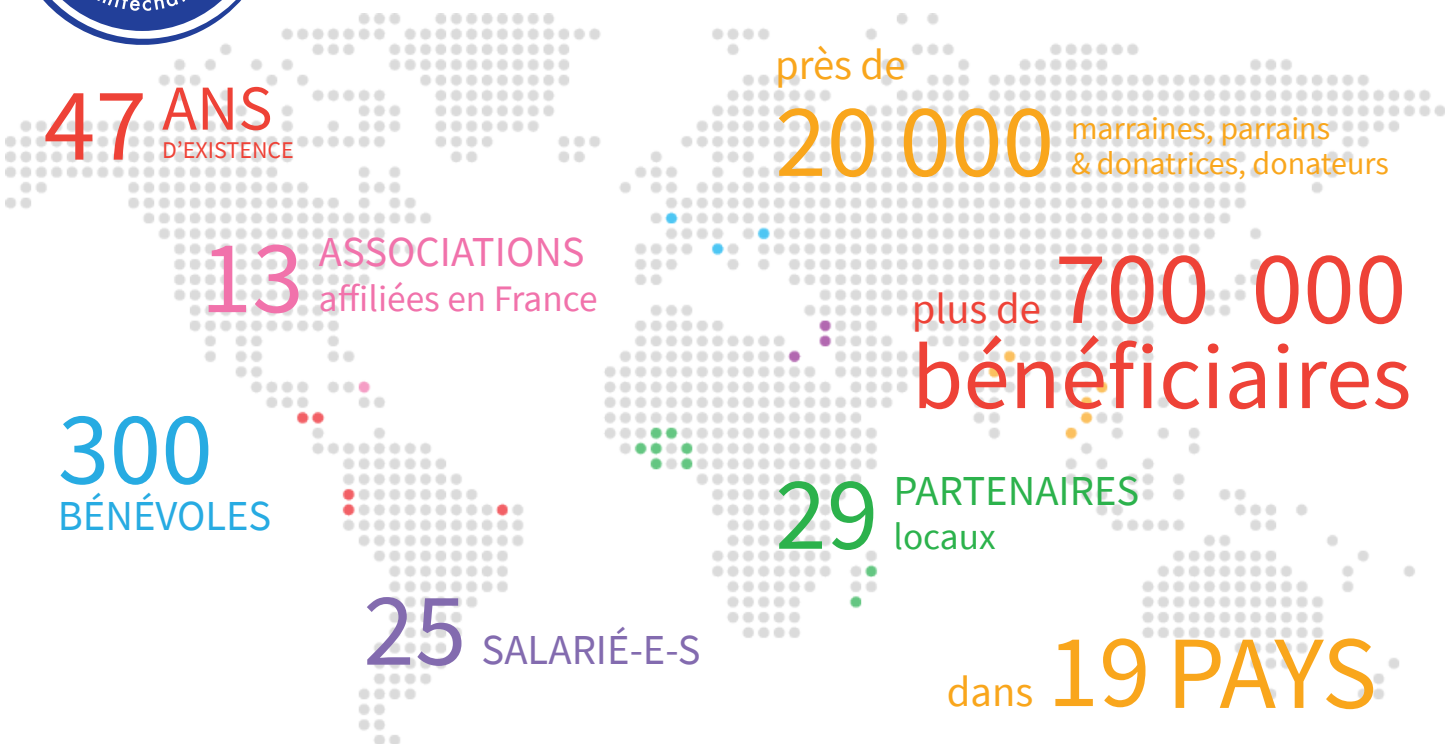
AMÉRIQUE LATINE : AGACC au Brésil ; INEPE en Équateur ; SAN JUAN en Équateur ; COMPARTIR au Honduras

ASIE : BANDOS KOMAR au Cambodge ; SARD en Inde ; BIKALPA au Népal ; CWCN et VOC au Népal ; CPCR en Thaïlande ; HSF en Thaïlande ; Anh Duong au Vietnam

CARAÏBES : ACDED en Haïti ; ADEMA en Haïti

EUROPE : DUGA en Bosnie-Herzégovine ; GÉNÉRATIONS MÉDIATEURS en France ; LE VILLAGE D'ÉVA à Mayotte ; RENÂÎTRE ROMANIA en Roumanie

MOYEN -ORIENT : AHEED en Égypte ; SESOBEL au Liban ; MSL au Liban ; IBDAА en Palestine



LE DON DE LES RENDRE HEUREUX

> PARRAINER

- Je parraine un enfant. À partir de 30 € par mois
 - Je parraine une action. À partir de 25 € par mois
- Je joins un chèque correspondant au 1^{er} versement et recevrai sous peu mon dossier de parrainage.

> FAIRE UN DON

- Je fais un don régulier de € par mois. Je joins un 1^{er} règlement par chèque (minimum 8 € par mois).
- Je fais un don ponctuel de €. Je joins un chèque à l'ordre de PARTAGE.

> ADHÉRER

- Je deviens adhérent de PARTAGE en réglant ma cotisation annuelle. Je joins un chèque de 25 € à l'ordre de PARTAGE.
- Je m'abonne au journal de l'association, PARTAGE Témoigne, et participe ainsi à sa diffusion. 12 € par an. Je joins un chèque à l'ordre de PARTAGE.

> AGIR AUTREMENT

- J'envisage de faire un legs, une donation ou une assurance-vie au bénéfice de PARTAGE.
- Je souhaite être informé/e sur le partenariat d'entreprise ou le mécénat.
- Je veux m'impliquer bénévolement.

Vos dons sont déductibles de vos impôts ! Vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 66% du montant de vos dons, dans la limite de 20% de vos revenus imposables.

Madame Monsieur

Raison sociale

Nom

Prénom

Adresse complète

Code postal Ville

Pays

Téléphone

Email

Votre référence PARTAGE, si vous nous soutenez déjà

J'accepte de recevoir des informations de la part de PARTAGE par email.

Merci de nous retourner ce coupon, sous pli affranchi.

Vous pouvez également parrainer, faire un don et/ou effectuer une demande d'information via notre site internet www.partage.org

PARTAGE s'engage à ne pas louer ou échanger vos coordonnées à d'autres organismes.